

ARRÊTÉ n°2025-484

portant nomination de M. Guillaume GOURGUES en qualité de Directeur scientifique des PUL

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Lyon 2 et plus particulièrement le Titre 4, chapitre 3, modifié ;
Vu l'arrêté 2021-219 du 1^{er} octobre 2021 portant composition du Comité éditorial des PUL ;
Vu la délibération du Conseil d'administration restreint du 11 juillet 2025 relative au référentiel enseignant ;
Vu l'avis de vacances à la direction scientifique des PUL, en date du 18 juin 2024 ;
Vu la candidature de M. GOURGUES,

Arrête :

Article 1 : M. Guillaume GOURGUES, Maître de conférences en science politique est nommé responsable scientifique des Presses Universitaires de Lyon.

Article 2 : A ce titre, l'intéressé bénéficie d'une équivalence horaire annuelle de 64HETD.

Article 3 : Cette nomination prend effet à titre rétroactif au 1^{er} septembre 2024.

Article 4 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 3 décembre 2025